St-Léger sous Cholet
Equilibre et Qualité de vie

PROCÈS-VERBAL
du Conseil municipal de ST- LEGER SOUS CHOLET

SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 2015 - 18h30

L'an Deux mille quinze, le 4 septembre, le Conseil municipal de la Commune de ST LEGER SOUS CHOLET dûment convoqué le 31 août 2015, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul OLIVARES, Maire de la Commune.

Membres présents : Jean-Paul OLIVARES, Jean-Pierre JOSELON, Marie-Françoise CEUS, Christian USUREAU, Chantal RIPOCHE, Valérie MORILLON, Michel LENORMAND, Patricia BUTAULT, Jean-Robert TIGNON, Dominique COUSIN, Bruno GUEDON, Laurence TISSEROND, Jean-Luc HAMARD, Rachel SCELO, Céline FROGER, Isabelle ROMBI, Magalie TIGNON, Claire BIMIER, Pascal DANIEAU, Jean-Louis CILLON, Olivier BACLE, Sylvie FORTIN

Membre excusé : Camille OGER,

Secrétaire de séance : Valérie MORILLON

~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~

1 – PRESENTATION DU PROJET DES AMIS DE LEO DE RECONSTRUCTION DU BATEAU LAVOIR

Présence de Mrs Jean TIGNON, Christophe RIPOCHE et Michel BARON pour présenter le projet de l'association LES AMIS DE LEO de reconstruire le bateau lavoir en activité autrefois sur l'étang.

Il fut construit en 1900, puis vétuste, a disparu en 1950. Le coût des matériaux serait de 15 000 € environ. Il serait réalisé par des bénévoles.

La Municipalité **DONNE SON ACCORD** de principe pour la mise à l'eau future du bateau. Elle étudiera dans les mois à venir, les possibilités ou non de financement.

2 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 3 JUILLET 2015

Adopté à l'unanimité.

3 – RAPPORT 2014 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Monsieur Christian USUREAU, adjoint au maire, présente le rapport fourni par le SMAEP des eaux de Loire (Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable des Eaux de Loire) sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.
~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~

SMAEP des EAUX DE LOIRE

Rapport annuel

Prix & Qualité
service de l'eau potable
DU SERVICE PUBLIC

« En buvant l'eau du robinet, n'oubliez pas ceux qui ont posé le tuyau … proverbe chinois version 21ème »

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2014 présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE 2014

Document du 10 juin 2015

ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

124 012 habitants

CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société VEOLIA Eau en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1er janvier 2006. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 31 décembre 2017.

NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2013	2014	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	48 886	49164	+ 0.57 %
Nombre d'abonnements non domestiques	33	154	+ 467.00 %
Abonnés autres services d'eau	11	11	
Nombre total d'abonnements	**48 930**	**49 329**	**+0.82 %**

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m³]	2013	2014	Variation
Volume produit			
Volume importé	7 330 766	7 162 181	-2.3 %
Volume exporté	- 754 586	- 741 467	-1.7 %
Volume mis en distribution	**6 576 180**	**6 420 714**	-2.4 %
Volume vendu aux abonnés domestiques	5 001 258	4 963 175	-0,8 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques	331 112	318 640	-3.8 %
Volume total vendu aux abonnés	**5 332 370**	**5 281 815**	**-0,9 %**

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 101 m³ par an. Elle était de 102 m³ en 2013.

Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels = 365 jours.

LONGUEUR DU RESEAU

	2013	2014	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en km	3 409 km	3 418 km	+0,26 %

LE PRIX DE L'EAU y compris redevance pollution

- *Evolution du tarif de l'eau*

	Désignation	1er jan 2014	1er jan 2015	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	45,36	45.76	+0.88 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]		0,8512	0.7359	-13.54 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	10,00	10,00	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m³]		0,20	0,30	+50.00 %
Redevances et taxes				
	Redevance de pollution domestique	0,31	0,31	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	0,00 %

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- *Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

	1er jan 2014	1er jan 2015	Variation
Exploitant	147,50	134.07	-9.10 %
Collectivité	34,00	46,00	+35.29 %
Redevance de pollution domestique	37,20	37,20	0,00 %
TVA	12,03	11,95	-0.66 %
Total [€ TTC]	**230,73**	**229.22**	**-0.65 %**

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : ***1,91 € TTC/m³***
Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ ***0,0019 € TTC/L***

QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle. Des contrôles sont également effectués en amont de la livraison par le Syndicat de production Mauges Gâtine.

Résultats du contrôle réglementaire ARS :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	184	0	100 %	-
Conformité physico-chimique	15	0	100 %	

En 2014, un plan national a été engagé par l'ARS pour rechercher une nouvelle molécule : le CVM (chlorure de vinyle monomère). Ces analyses ne sont pas intégrées à ce jour dans le contrôle sanitaire réglementaire et ne sont donc pas mentionnées dans le tableau ci-dessus. Pour information, 327 prélèvements ont été réalisés en 2014 sur le syndicat. 19 résultats ont nécessité une intervention correctrice du SMAEP (travaux ou purges).

Le Conseil municipal **PREND ACTE** du rapport du SMAEP.

4 – MISE EN PLACE DES NOUVEAUX CONTAINERS A VERRE

Monsieur Jean-Robert TIGNON, Conseiller délégué, indique que la Communauté d'Agglomération du Choletais, compétente en matière de déchets, vient d'installer 4 nouvelles colonnes de collecte des verres : rue de la Vendée, parking rue de la Mairie, rue du Martineau et rue des Hameaux.

Cette dernière pourrait à terme être enterrée, après une période d'essai et d'étude des contraintes techniques.

PLAN DES CONTAINERS A VERRE

4 nouveaux installés en juillet 2015 :
- rue de la Vendée
- parking rue de la Mairie
- rue du Martineau
- rue des Hameaux

4 existants :
- rue des Métiers (2)
- chemin des Ajoncs (écopoint)
- salle de sports

5 – BORNES DE RECHARGE ELECTRIQUE – CONVENTION AVEC LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DE MAINE ET LOIRE

Monsieur Dominique COUSIN, conseiller, rappelle que par délibération du 5 septembre 2014, le conseil municipal avait transféré au SIEML la compétence « infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques », et avait accepté de participer, à hauteur du quart de l'investissement soit environ 2650€ HT, à l'installation d'une borne de 2 prises.

Après un appel d'offre avantageux, le Syndicat vient de nous informer que non seulement il allait généraliser l'installation de bornes avec 2 points de charge et quatre prises, mais également qu'il n'allait pas solliciter la participation financière des communes.

Cette borne devrait être installée place du 14 décembre 1863, après signature d'une convention d'occupation du domaine public communal.

6 – EMPRUNTS EN FRANC SUISSE – DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET PRIMITIF 2015

Monsieur le Maire rappelle que suite à la chute du franc suisse par rapport à l'euro en début d'année, le conseil avait décidé le principe du basculement des deux emprunts franc suisse en emprunts euros. Monsieur le maire avait reçu délégation pour juger du moment le plus favorable pour la commune. La parité de 1.05 CHF pour 1 € avait été décidée en commission finances.

Le 11 juin dernier, le franc suisse ayant atteint ce taux, les deux emprunts ont été basculés en euro et à taux fixe (1.43% pour le Crédit Agricole, 0.90% pour le Crédit Mutuel).
Il s'agit aujourd'hui de régulariser la situation comptable en modifiant le budget pour passer différentes opérations d'ordre (pas de « sortie ou d'entrée d'argent » mais des écritures entre section de fonctionnement et section d'investissement) :

Section de fonctionnement				Section d'investissement			
dépenses		recettes		dépenses		recettes	
imputation	montant	imputation	montant	imputation	montant	imputation	montant
666	+ 152530					1641	+ 152460
66111	+ 150					1643	+ 220
		7865-042	+ 94870	15152-040	+ 94870		
023	- 57810					021	- 57810
TOTAL	**+ 94870**		**+ 94870**	**TOTAL**	**+ 94870**		**+ 94870**

Lignes 666 et 1641 : à la demande de la trésorerie, les pertes de change sur le capital restant du sont prises en compte pour 152530 € (différence entre le capital restant du au cours historique et le capital restant du au cours du 19/06/15)
Lignes 7865-042 et 15152-040 : reprise de la provision pour perte de change (montant 2013 actualisé en 2014)
Lignes 023 et 021 : équilibre des deux sections

Le Conseil municipal **VOTE à l'unanimité**, la modification du Budget Primitif 2015 présentée ci-dessus.

7 - DIVERS

Monsieur Camille OGER, adjoint au Maire, a présenté sa démission du Conseil municipal pour des raisons personnelles.

8 – COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

8.1 – COMMISSION CADRE DE VIE

- Salle de la Prairie : la végétalisation du toit est commencée. Un poteau incendie a été installé. Les travaux de voirie ont débuté.

8.2 – COMMISSION VIE SOCIALE

- TAP : un nouveau coordinateur a été recruté, suite à l'arrêté maladie de longue durée de la personne embauchée au printemps dernier.
- Restaurant scolaire : nouvelle hausse des effectifs à la rentrée scolaire, ainsi que pour le service périscolaire géré par l'association AELA.

8.2 – COMMISSION VIE ASSOCIATIVE/COMMUNICATION

- CME : 2ème réunion au niveau de la CAC pour préparer une rencontre inter-CME
- L'Association CARISPORT remercie la municipalité pour le bon déroulement de la manifestation.

9 - CALENDRIER

SEPTEMBRE 2015			
Lundi	7	**Bureau CAC**	18h00
		Commission Cadre de vie	20h30
Mercredi	9	**Commission Vie Associative/Communication**	20h30
Mardi	15	**Commission Intercommunalité et Vie économique**	19h30
Mercredi	16	**Commission Vie Sociale**	20h00
Vendredi	18	**Pose de la 1ère pierre locatifs ZAC du MARTINEAU III**	16h00
Samedi	19	**Conseil Municipal d'Enfants**	10h30
Lundi	21	**Conseil CAC**	18h30

OCTOBRE 2015			
Samedi	3	**Portes Ouvertes du restaurant scolaire**	10h-12h30
Lundi	5	**Bureau CAC**	18H00
		Commission Cadre de vie	20h30
Mardi	6	**Commission Intercommunalité et Vie économique**	19h30
Jeudi	8	**COPIL TAP**	18h30
		Commission Vie Associative/Communication	20h30
Vendredi	9	**Conseil municipal**	20h00
Lundi	12	**Commission Vie Sociale**	20h00